

COMMUNIQUE DE PRESSE

St Grégoire : 2 bébés de 6 mois et leurs familles expulsées

Le 17 mars prochain, deux familles de 4 et 5 enfants et un couple de personnes âgées vont se retrouver à la rue, expulsées, sans proposition de relogement.

Depuis près de 2 ans, la ville de Saint-Grégoire accueille 2 familles de 4 et 5 enfants dont 2 bébés de 6 mois, et un couple très âgé. Le 17 mars, ces familles migrantes vont être expulsées et se retrouver à la rue, sans proposition de relogement.

Pas de proposition de relogement

Lors du premier jugement, le tribunal avait décidé de laisser aux familles jusqu'à septembre 2023. La mairie de St Grégoire a décidé de faire appel de cette décision devant la cour d'appel qui a statué pour une expulsion dès ce 17 mars. Les bénévoles qui soutiennent ces familles sont choqués par l'absence de proposition de relogement. Nolwenn connaît l'une de 2 familles depuis 3 ans : "Ce sont devenus des amis. La maman parle presque couramment français et le papa a aussi pris des cours pour s'intégrer au mieux. Je suis impressionnée par leur courage face au stress permanent et une douleur intense due à une blessure non traitée pour le papa."

Deux bébés de 6 mois natifs de St Grégoire

L'expulsion concerne 9 adultes et 8 enfants dont 2 bébés de 6 mois : Anamaria et Reyana , nées l'été dernier. Toutes les deux sont nées à St Grégoire.

L'aînée, championne de France de gymnastique rythmique

La communauté sportive de gymnastique rythmique se mobilise pour l'aînée des enfants, Anastasia, devenue championne de France. Depuis leur arrivée, les parents sont d'un soutien sans faille pour leur fille, elle même s'entraînant sans relâche malgré les difficultés, les expulsions régulières, le manque d'approvisionnement en nourriture...

Les familles, leur avocate et les bénévoles demandent à la mairie et à la préfecture de les reloger afin que ces enfants ne se retrouvent pas à la rue.

Contact presse : Gwennan Melscoet 0663255760 gwennanmelscoet@yahoo.fr